

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

## AMENDEMENT

N ° II-CF53

présenté par

M. Midy, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires économiques

-----

### ARTICLE 42

#### ÉTAT B

#### Mission « Économie »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.